

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2016

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis,

ABSENTE EXCUSEE : ZARA Gwenaëlle (procuration MAS Grégoire)

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte administratif 2015
- Vote du compte de Gestion 2015
- Vote des 3 taxes
- Présentation du budget primitif 2015 par Mr BEZOMBES suivi du vote

Monsieur BEZOMBES présente les comptes de l'exercice 2015

COMPTE ADMINISTRATIF :

La séance a débuté par l'approbation du compte administratif 2015 présenté par la secrétaire, Madame BENIL Christine. Il en ressort un excédent de fonctionnement de 67 152.10 € et un déficit d'investissement de 115 671.93 €. Ce compte a été approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION :

Ce compte étant identique au compte administratif il a été voté à l'unanimité.

VOTE DES 3 TAXES :

Madame le Maire a proposé une augmentation de 1 % sur la Taxe d'Habitation et le Foncier Non Bâti afin de maintenir les dépenses de fonctionnement qui ne sont pas compressibles. Elle a tenu à ne pas augmenter la taxe sur le foncier bâti CAUVALDOR ayant été dans l'obligation de la revaloriser à + 0.6 % pour pouvoir avoir un fond de concours à disposition des communes désirant porter des projets d'investissement.

Après débat, le Conseil Municipal a délibéré à 6 voix pour et 5 contre.

BUDGET PRIMITIF :

Monsieur BEZOMBES, Percepteur, a présenté les comptes en comparant avec l'année précédente. Il a exposé les chapitres de la section investissement et donné les explications nécessaires.

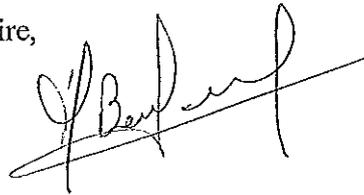
Le budget a été calculé au plus juste et s'équilibre à hauteur de 407 528.47 €.

La présentation de ce budget a mis en évidence la difficulté pour les élus de faire des prévisions budgétaires fiables étant donné que des baisses de Dotation d'Etat sont annoncées, mais sans en connaître le montant réel.

Cependant, Madame le Maire à priorisé les investissements impératifs d'entretien des bâtiments (école, cantine et salle polyvalente) afin de maintenir l'attraction de la commune et le soutien de l'économie locale.

Après avoir clôturé la séance, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à participer au repas traditionnel.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Boutinaud', written over a horizontal line.

Monique BOUTINAUD